

DÉCLARATION LIMINAIRE CSA DU

26 JANVIER 2026

Madame la Présidente,

Après quatre ans, l'heure est au bilan.

En matière de dialogue social : pour rappel, le dialogue social désigne l'ensemble des discussions, échanges et négociations qui se tiennent entre la direction d'une entreprise et les représentants des salariés. Ces échanges portent sur des sujets variés comme l'organisation du travail, les conditions de travail, la santé, ou encore les salaires. Il se matérialise par des réunions formelles, comité social et économique (CSE), négociations collectives, ou informelles selon les besoins de l'organisation. La CGT IP note que de nombreux CSA ont été suivis de CSA de repli à 15 jours. Malgré les votes défavorables des organisations syndicales, vous avez systématiquement validé vos notes sans prise en compte des observations des représentants du personnel. Multipliant les groupes de travail et autres COPIL, il est regrettable de constater que vous ne vous êtes pas saisie de l'instance de dialogue social qu'est par essence le CSA.

En matière de RPS, cette dernière année a été marquée par une dégradation de la santé mentale des agents et les décisions n'ont été prises qu'après plusieurs mois de souffrance des équipes, ce malgré les multiples alertes de la CGT IP 54. D'aucuns pourraient se féliciter de la récente mise en place du COPIL RPS, qui risque néanmoins de mettre de nombreux mois pour proposer une ébauche de solutions aux difficultés de santé mentale des agents.

En matière de communication, malgré la réflexion engagée sur le groupe de travail dédié, nous constatons qu'au 26 janvier 2026, aucune préconisation n'a émergé de ces échanges. Tout ce travail sera resté vain.

Pour ce dernier CSA, nous sommes presque heureux de constater que vous n'avez pas dérogé à votre habitude de non-respect des délais de transmission des convocations, et par conséquent du règlement intérieur.

La CGT IP déplore que vous quittiez le département en le laissant plus exsangue qu'il ne l'a jamais été. Soyez sûre que votre départ décuple notre implication et notre détermination à rétablir le bien être des personnels du SPIP 54.

« Quand on ne peut pas changer le monde, il faut changer le décor », Daniel Pennac.

La CGT IP 54, le 26 janvier 2026